



PREFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement, Biodiversité et Eau
Unité Police de l'Eau

Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

**Commission locale de l'eau
du SAGE Bassin Houiller
Région Grand Est
Place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 - METZ CEDEX 01**

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant le rejet des eaux pluviales du projet d'extension du parking, voirie et bâtiment de l'usine Amazone à FORBACH

Metz, le 04 septembre 2018

PJ : Fiche de renseignement descriptive
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration**» en date du 04 septembre 2018,
- une copie de la décision en date du 04 septembre 2018 adressée à la société AMAZONE au 17 rue de la Verrerie à 57600 FORBACH.

concernant l'opération suivante : .

➤ **Gestion des eaux pluviales du projet d'extension du parking, voirie et bâtiment de l'usine AMAZONE – 17 rue de la Verrerie à 57600 FORBACH**

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour, par mes soins, à M. le Maire de la ville de FORBACH.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau

Valérie ANTOINE-POTIER